

**DEPARTEMENT**  
Meurthe-et-Moselle

**ARRONDISSEMENT**  
N A N C Y

**CANTON**  
GRAND COURONNÉ



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 18 novembre 2024**

L'An deux mil vingt-quatre, le 18 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE MASSON N. JACOB DANNEBEY C. JACOB WERHLEN. MATHIS SCHIEL DENIS DEMARNE BABIN ENEL BEN ISMAIL DEVITERNE D. ZIETERSKI PERROLLAZ

Absents excusés :

J. DEHAYE a donné pouvoir à N. JACOB  
C. FRANCHE a donné pouvoir à A. CASTELA  
C. SIMEANT a donné pouvoir à N. HOUDRY  
R. CORBERAND a donné pouvoir à B. JEANDEL  
L. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. ZIETERSKI

Absente :

S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Dominique DEVITERNE, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET  
**Décision Modificative n°2**

**Nomenclature ACTES : 7.1 FINANCES LOCALES–Décisions budgétaires**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27  
présents : 21  
votants : 26  
pour : 26  
contre : 0  
abstention : 0

Rapporteur : N. HOUDRY

**Délibération**

**Vu** l'avis des Commissions en date du 5 novembre 2024,

Le Conseil Municipal **accepte** la décision modificative n°2 de l'exercice 2024, suivant le tableau joint, et d'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, à l'exclusion des dépenses de personnel et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

FONCTIONNEMENT DEPENSES						
Chapitre	Opération	Libellé	Service	Fonction	Montant	Observations
011 - 6184		Versement à des organismes de formation	ECOLES	213	5 011,50 €	Facture frais d'apprentissage 2019-2020
012 - 64131		Personnel non titulaire		020	-5 011,50 €	
<b>TOTAL</b>					<b>0,00 €</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>0,00 €</b>	

PJ : Facture

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 22/11/2024 et que la convocation a été faite le 12/11/2024.

Le Maire

POUR COPIE CONFORME  
PULNOY, le 19 novembre 2024  
Le Maire,  
Marc OGIEZ